



# Nay

infos



travaux

sécurité

urbanisme

environnement

fêtes 2013

vie locale

personnes âgées écoles

expressions

agenda

# Nay

## infos

### éditorial



Commémoration du 8 mai

Nayaises, Nayais,

Les sceptiques disent que rien ne va, que les « politiques » sont loin des préoccupations des gens.

A la municipalité de Nay, nos choix ne sont pas dictés par une doctrine politique. Vos élus vous ressemblent puisqu'ils sont issus des habitants de Nay.

Nous faisons tous un travail et des actions en faveur de vous tous. Certes, le cas particulier passe après l'intérêt général, mais comment pourrait-il en être autrement ?

Un policier a été recruté. En effet certains mécontentements se faisaient jour devant un trop grand laxisme auprès de ceux qui ne respectaient rien. Aujourd'hui, parce qu'il fait son métier, il gêne ces gens là et des rumeurs sont colportées (10 PV par jour, 15 PV par jour, bientôt 100 ...). Il verbalise les voitures qui stationnent sur les trottoirs, sur les places pour handicapés, devant les sorties de garage, en double file, n'est-ce pas normal ? Que dira-t-on si un piéton est renversé par une voiture parce que le trottoir était occupé par un véhicule ?

L'été est enfin arrivé, les grosses chaleurs aussi. Pensez à bien boire et à vous protéger du soleil. Faites aussi attention à vos voisins, surtout les plus âgés. Aidez-les s'il le faut ou signalez nous ces personnes.

Bientôt Nay sera en fête.

Le rythme des fêtes d'avant 2009 est repris avec 5 soirées animées par des musiciens et avec 5 feux d'artifice.

Sachez profiter de ces instants magiques en les partageant en famille et avec vos amis. Ces 5 jours sont les vôtres, ils seront beaux car Nay le mérite.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour adresser aux sinistrés de Nay suite à la crue du gave de Pau l'expression de notre compassion.

Le Maire, Guy Chabrouit

Ville de Nay - Place de la République - 64800 NAY  
Tél : 05 59 61 90 30 · Fax : 05 59 61 33 10  
www.villedenay.fr · accueil@mairienay.fr

Directeur de la publication : Guy Chabrouit

Comité de rédaction

Commission Communication du Groupe Majoritaire du Conseil Municipal  
Contributions : Maurice Triep

Conception éditoriale et graphique : scom communication / Nay  
Photographies hors mentions : Jean Jacques Stockli / Nay

Impression : Martin / Lons

Dépôt légal : Juillet 2013 · Tirage : 1800 exemplaires

### Aménagement de la côte Saint Martin

En 2012, la commune de Nay s'est engagée dans l'amélioration de la fluidité du trafic sur la route départementale RD 36 qui relie Asson à Nay (Côte Saint Martin - Rue des Pyrénées) tout en assurant la sécurité des riverains. Cet axe très fréquenté par les cars scolaires en provenance du lycée/collège Saint Joseph, les véhicules lourds et de nombreux particuliers, dessert sur sa partie communale de nombreuses habitations et quartiers de Nay et présente une certaine étroitesse accentuée par le stationnement des riverains.

Une première étape a consisté à réaliser un trottoir réglementaire entre la rue Massenet et la rue Talamon reliant également le nouveau parking via l'ancien Relais d'Assistance Maternelle (Eté 2012).

La seconde étape fut d'interdire le stationnement dans la côte Saint Martin pour permettre le croisement de véhicules en toute sécurité.

La troisième étape a consisté à créer un parking de 26 places en bas de la côte Saint Martin (1<sup>er</sup> trimestre 2013) afin de permettre, d'une part aux riverains de garer leurs véhicules, d'autre part de permettre aux Nayais de stationner aisément pour aller dans les commerces environnants présents et à venir. Cette offre vient compléter le parking Talamon avec ses 7 places dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, la sécurisation de cette route départementale a nécessité le remplacement des feux tricolores au carrefour Massenet / Saint Martin devenus obsolètes depuis 1983.

Le coût total de ces travaux se monte à 135 000 € HT dont une partie a été subventionnée.

### Le marché de plein air du mardi matin

Le marché du mardi matin installé autour de l'Hôtel de ville, dans les rues adjacentes ou sur la place de la République est un moment incontournable de la vie nayaise.

Afin d'optimiser la circulation des véhicules, rendre le marché plus attrayant et garantir la sécurité des piétons, un nouveau règlement a modifié l'organisation générale du marché de plein air du mardi matin.

Dans un premier temps, il s'agissait de sécuriser les allées et mettre en place un nouveau schéma de circulation autour de la place du Marcadiou avec l'interdiction de circuler rue du Marcadiou.

Un marquage au sol supplémentaire a été effectué afin de matérialiser la circulation à double sens de la place de la Fontaine d'Argent jusqu'au cabinet médical 3, Place Marcadiou.

Dans un second temps, il convenait de définir un périmètre pour l'activité marchande en terrain plat. Un marquage au sol de couleur verte accompagne cette initiative. Il est ainsi interdit de stationner sur les emplacements verts le mardi de 6h30 à 14h.

Enfin, il était nécessaire de libérer les emplacements de parking de la place Marcadiou. En effet, permettre aux véhicules un accès facile au marché est indispensable.

Malheureusement, il a été constaté de nombreuses infractions qui ont perturbé la circulation.

Il est essentiel de ne pas entraver l'accès aux véhicules de secours ou au bus effectuant le ramassage scolaire.





## risques majeurs

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) a été rendu obligatoire (par la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile et le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005) pour les communes comprises dans le champ d'application du Plan Particulier d'intervention (PPI) ou dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou technologiques (PPRT) approuvé.

Il a pour vocation d'organiser, sous l'autorité du maire, les obligations de la commune en matière d'information préventive et de gestion d'un sinistre : diffusion des recommandations de comportements, alerte des populations, soutien aux sinistrés et appui aux services de secours. La commune de Nay a fait appel à un cabinet spécialisé : B.I.E. (Béarn Initiatives Environnement) situé à Oloron Sainte Marie pour aider les élus à élaborer son Plan Communal de Sauvegarde.

Ce dernier sera approuvé et opérationnel d'ici la fin de l'année 2013.

### A quels risques majeurs la commune de Nay est-elle soumise ?

#### Le risque d'inondation

Cet aléa peut intervenir par la crue du gave de Pau comme nous avons pu le voir récemment en juin 2013 mais aussi en Octobre 2012. Le danger peut venir aussi par le Bézé qui se trouve sur le bassin versant en amont de la confluence du gave de Pau.

#### Le risque torrentiel / ruissellement pluvial

Il se traduit par une montée des eaux en moins d'une heure par le biais d'un orage intense pouvant donner l'équivalence d'un mois de précipitation en moins d'une heure. Comme ce fut le cas en mai 2011 avec le ruissellement des eaux du chemin de l'Angladure qui ont inondé le quartier du Placéra.

#### Le risque sismique

La commune de Nay se situe dans une zone de sismicité moyenne de niveaux 4, et non loin de la faille Nord Pyrénéenne. Le 31 Décembre 2012 a eu lieu un séisme de magnitude de 4,8 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre se situait à Nay. Le plus connu dans la région est celui d'Arrette du 13 Août 1967 avec une magnitude de 5,3 sur l'échelle de Richter ayant causé beaucoup de dégâts dans la commune.

#### Le risque de mouvement de terrain

Il comprend tous les mouvements de sols, les glissements de terrain, les effondrements, le retrait-gonflement d'argiles,... L'aléa est présent sur les coteaux à l'ouest du territoire.

En mai 2009 un glissement de terrain survenu au chemin des Marnières avait entraîné la fermeture durant plusieurs mois d'un supermarché qui se situait en contre bas et du chemin des Marnières.

#### Le risque climatique (tempête, neige,...)

Avec le souvenir de la tempête Klaus en 2009, qui a conduit à certaines perturbations comme des chutes d'arbres, coupures d'électricité,... Les chutes de neige et le verglas en février 2012 ont causé des perturbations de circulation.

#### Le risque de transport de Matières Dangereuse (TMD)

Ce risque est présent sur toutes les voies routières par le camion transportant du fioul pour les particuliers, des bombes de gaz... mais aussi par la voie ferroviaire sur l'axe Pau - Lourdes. Cet aléa peut entraîner un nuage toxique, un incendie, une explosion...



**Le Plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Nay a été approuvé par délibération du Conseil municipal le 29 Mai 2013 après un long processus commencé en 2004. Il a été élaboré à l'initiative de la commune en concertation avec les habitants et les personnes concernées et en association avec différentes personnes publiques dont l'Etat, la Région, le Département, et les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie et de métiers.**

Le PLU est désormais opposable à toute demande d'autorisation d'urbanisme ou à toute déclaration préalable aux travaux, installations et aménagements relevant du code de l'urbanisme. Le PLU de Nay a dû faire l'objet d'une évaluation environnementale dans la mesure où il est susceptible de permettre la réalisation de travaux, ouvrages ou aménagements mentionnés à l'article L 414-4 du Code de l'environnement (site Natura 2000).

Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes (EPCI), établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Il précise au travers du règlement et pour chacune des zones délimitées (zone urbaine ou à urbaniser, zone agricole, zone naturelle ou forestière...) les conditions de réalisation et d'implantation des constructions.

Ces possibilités de construire reposent sur des choix d'aménagement, d'urbanisme et d'équipement de l'espace prévus pour les prochaines années, exprimés au travers du projet d'aménagement et de développement durable. A Nay, les orientations retenues sont les suivantes :

- Conforter le rôle de pôle urbain de la commune (en offrant les conditions d'une croissance démographique, en promouvant la mixité sociale dans l'habitat urbain et en favorisant le développement des activités et de l'emploi local).
- Améliorer le fonctionnement du bourg et le confort de vie (en permettant l'évolution du cadre bâti ancien tout en préservant les qualités patrimoniales, en accroissant l'offre en équipement et en améliorant le niveau de service à la personne).
- Préserver les terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles (en contenant l'étalement urbain et en conditionnant la délimitation des secteurs d'extension urbaine aux contraintes environnementales et agricoles).
- Maintenir les équilibres écologiques et les paysages au travers de la préservation des espaces naturels et des ressources naturelles (en maintenant les composantes majeures du paysage communal, en protégeant les cours d'eau et les milieux remarquables, en évitant les conflits entre les exploitations agricoles et les espaces urbains et en assurant une gestion durable de la ressource en eau).

Le dossier de PLU comprend :

- Le rapport de présentation qui expose le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, les prévisions de développement, l'état initial de l'environnement, les choix d'aménagement retenus et leurs incidences sur l'environnement
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune
- Le règlement et les documents graphiques de zonage portant sur l'ensemble de la commune
- Des orientations d'aménagement relatives à des secteurs ou quartiers spécifiques
- Des pièces annexes

L'ensemble du dossier de PLU approuvé comprenant les cartes et les annexes est consultable à la Mairie de Nay aux heures d'ouverture habituelles.

Egalement ces documents font l'objet d'une mise en ligne permanente sur le site internet de la commune ([www.villedenay.fr](http://www.villedenay.fr), rubrique Nay pratique onglet urbanisme).

### Informations

La compétence concernant le ramassage des déchets appartient à la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN).

Suite aux modifications intervenues sur les modes de collecte avec notamment la mise en place de points de regroupements, la municipalité a fait remonter à la CCPN les problématiques soulevées par les habitants. Ainsi, environ 120 habitations ont pu repasser récemment en collecte individuelle.

Concernant les points de regroupement, il convient de rappeler certaines règles qui visent à préserver l'environnement de tous :

Les sacs poubelles ne doivent pas être déposés par terre ou sur le bac « ordures ménagères »

Les sacs poubelles ne doivent pas être jetés dans les bacs jaunes qui sont réservés au tri sélectif. Un bac jaune rempli de déchets « ordures ménagères » est un bac pollué.

Les déchets « encombrants », « électriques » ou les déchets verts ne doivent absolument pas être déposés à l'intérieur ou autour des bacs. Ils doivent être apportés à la déchetterie de Coarraze. En effet, une filière de traitement existe pour ces types de déchets.

Les gros cartons d'emballage ne doivent pas être déposés dans les bacs jaunes tri sélectif. Ces cartons encombrant les bacs, ce qui entraîne des débordements réguliers. Ils doivent ainsi être apportés à la déchetterie pour être recyclés.

Pour toute question liée à la gestion des déchets, le service Environnement Déchets de la Communauté de communes du Pays de Nay se tient à votre disposition au 05 59 61 11 82.

Contact : Bertrand Ledin · éco-ambassadeur CCPN

## rappel

Les professionnels de NAY ont une collecte spécifique des cartons effectuée chaque jeudi en début d'après-midi par la société VEOLIA.

Cette collecte est gratuite.

### Ouverture de la déchetterie de Coarraze

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

### TRI SELECTIF

#### Que mettre dans les bacs jaunes ?

EN VRAC

(PAS DE SACS NI DE POCHES)



flaconnages en plastique



emballages en carton



emballages métalliques



journaux magazines revues



#### Déchets interdits dans les bacs jaunes

barquettes polystyrène

pots de crème fraîche

pots de yaourts

couches

emballages

films et sacs plastiques

cartons souillés

pots de fleurs

emballages en verre

### TRI DU VERRE

#### Que mettre dans les bacs pour le verre ?

EN VRAC

(PAS DE SACS NI DE POCHES)



bouteilles, bocaux et verre sans les bouchons ni les capsules



#### Déchets interdits dans les bacs pour le verre

ampoules

vaisselle

porcelaine

miroirs

vitre

### DÉCHETS MÉNAGERS

#### Que mettre dans les bacs pour déchets ménagers ?

EMBALLÉ DANS DES SACS POUBELLE



barquettes et autres polystyrènes · couches culottes  
debris de vaisselle · emballages et sacs plastique  
emballages souillés · pots de yaourt et de crème fraîche  
restes alimentaires



#### Déchets interdits dans les bacs pour déchets ménagers

terres et gravats

déchets de jardin

huiles ménagères et de vidanges

produits toxiques

appareils électriques

cartouches d'imprimante

piles, batteries et accumulateurs

métaux

objets encombrants

### CCAS

**Le service social communal ou CCAS, est un établissement public autonome géré par un conseil d'administration et présidé par le maire.**

Il peut venir en aide aux personnes en difficulté, et en partenariat avec des institutions :

- Cantine scolaire, vacances scolaires, aides exceptionnelles, allocations chauffage, etc... selon certaines conditions. Il est souhaitable de prendre contact également avec la Maison de la Solidarité Départementale (MSD) de Nay.
- Besoin d'une aide-ménagère ou auxiliaire de vie sociale: vous pouvez solliciter le CCAS pour une évaluation approximative d'autonomie. Selon le niveau de dépendance et les besoins exprimés, un plan d'aide personnalisé est mis en place : intervention de personnel, accessoires selon nécessités.

Le CCAS intervient pour des familles en grande difficulté. Elles sont ensuite orientées vers la MSD qui elle-même dirige ces familles vers le collectif alimentaire de Nay. Des bons alimentaires peuvent être remis par les services de tutelles.

Concernant des familles en grande précarité, vous pouvez les aider en informant la MSD :

*Maison de la Solidarité Départementale*  
8, Cours Pasteur - 64800 NAY - Tél. : 05.59.61.04.83

#### Interventions à domicile

- Des services prestataires connus et conventionnés : voir au centre multi-services (CMS).
- Des Intervenants indépendants en auxiliaire de vie, aide-ménagère par le moyen du Chèque Emploi Service ou CESU : Voir listes affichées au CMS.

#### Permanences HLM

- Le CCAS organise une permanence au local situé au foyer restaurant. Pour les demandeurs de logement H L M. Il fait uniquement le lien avec les organismes. Affichage sur place des permanences.

#### Gymnastique douce

- L'association « Siel bleu », conventionnée avec le CCAS, propose le mercredi matin au CMS de la Gym douce. Il faut s'inscrire. Priorité au public de la commune de Nay et ensuite selon les places disponibles.

*Renseignements : CCAS, 8 cours Pasteur - 64800 NAY*  
*Responsable : M. Etienne Poncy : 05 59 13 02 71 / 06 84 98 74 57*  
*ccas.nay@fr.oleane.com*

### Police rurale de Nay

**Depuis le 18 février 2013, Thierry Italiano a été recruté en tant que garde-champêtre municipal. Agent de la force publique, il est placé sous l'autorité du Maire et exécute les directives de ce dernier dans le cadre de ses pouvoirs de police.**

Intervenant dans de très nombreux domaines, il a notamment en charge la surveillance du stationnement, l'environnement, les problèmes de voisinage, la surveillance des abords des écoles, du domaine public et du marché ainsi que le relevé des infractions à l'urbanisme.

Suite à la décision du Conseil municipal, le garde champêtre a été doté d'un nouvel outil : le procès-verbal électronique (PVe).

Les opérations de verbalisation sont ainsi réalisées de façon électronique depuis l'enregistrement des contraventions à la notification de la verbalisation. L'amende est envoyée directement au domicile du contrevenant. Néanmoins, une information est apposée sur le pare-brise du véhicule afin de signaler qu'une infraction a été relevée.

### Régie des fêtes

Depuis janvier 2013, la ville de Nay a mis en place une « Régie des Fêtes ».

Elle a pour objectif d'organiser et de gérer la fête de la musique, du 14 juillet et les fêtes de Nay.



Le conseil Municipal a ainsi souhaité, par la création de cette régie, laisser une certaine autonomie à des personnes volontaires qui ont l'envie d'animer notre ville, tout en gardant le contrôle et un lien avec la commune puisque le budget de la Régie est voté par le Conseil Municipal. C'est aussi un mélange d'idées et de connaissances qui fera l'enrichissement de cette régie.

La Régie est administrée par un Conseil d'exploitation composé de 13 membres : 8 représentants de la commune et 5 personnes extérieures. Les membres sont élus par le Conseil Municipal.

Présidente du Conseil d'exploitation de la Régie  
Mme Monique TRIEP CAPDEVILLE

Vice-présidente du conseil d'exploitation de la régie  
Mme Annie HACALA

Directeur de la régie  
M. Thomas PASCAL

Le Directeur est chargé du fonctionnement administratif et Comptable de la Régie :

- Suivi des contrats
- Paiement des factures
- Déclaration au GUSO, SACEM
- Elaboration du budget, suivi de la trésorerie

Le Président est chargé de l'animation du conseil d'exploitation qui détermine les programmes, les animations, ainsi que leur organisation et la mise en place des activités, le choix des artistes, la négociation des contrats. Le conseil se réunit toutes les deux semaines à la mairie.

Les commerçants et les associations Nayaises peuvent se joindre à la régie sur invitation et en partenariat pour préparer les manifestations de l'année.



# Fêtes de Nay 2013

## programme des animations

© Los Bombanceros



© Miami



© Lous Cailhabaris

### vendredi 23 août

#### Centre-ville

18h : Course « La Festi'trail » organisée par Les Givrés

#### Place de la République

19h : Ouverture officielle des fêtes · Réception à la Mairie, apéritif et bandas

#### Bandas

19h/1h : Lous Cailhabaris

#### Fronton

20h30 : Danseurs d'Ildron

#### Place de la République

22h30 : Orchestre Miami

#### Berge du Gave

23h : Feu d'artifice

#### Place de la République

23h30 : Soirée dansante avec Miami

Fin de soirée à 2h

Lous Pegailouns



© La Chicuelina

### samedi 24 août

#### Bandas

10h/0h : Lous Pegailouns · 18h/0h : La Chicuelina · Los Compañeros

#### Place de la République

11h : Marché animé par Lous Pegailouns

#### Stade Municipal Eloi Pareilh

14h et 15h30 : Matches de rugby

#### Centre-Ville

18h : Défilé des chars accompagné de Bandas

#### Place de la République

18h30 : Animation début de soirée avec Tony Bram's

#### Fronton

20h30 : Danseurs espagnols « Amigos de la Jota »

#### Place de la République

22h : Orchestre Tony Bram's

#### Berge du Gave

23h : Feu d'artifice

#### Place de la République

23h30 : Soirée dansante avec Tony Bram's

Fin de soirée à 4h



© Tony Bram's

### dimanche 25 août

#### Canal rive gauche

9h : Concours de pêche organisée par l'AAPPMA de la Batbielle

#### Bandas

10h/15h30 : Lous Pegailouns

18h/23h : Los Bombanceros et Los Compañeros

#### Eglise Saint Vincent

10h30 : Messe animée par « Amigos de la Jota »

#### Jardin public

A partir de 11h : Jeux pour les enfants avec « Far West »

#### Monument aux Morts

11h30 : Dépôt de gerbe avec Los Compañeros

#### Jardin public

12h : Apéritif offert aux Nayais

#### Base nautique

14h/17h : Portes ouvertes et séance découverte eaux vives

#### Promenade

14h15 : Concours de pétanque organisé par la Boule Nayaise · Ouvert à tous

#### Eglise Saint Vincent

16h : Concert avec les Amis de l'orgue

#### La Montjoie

17h : Vaches landaises avec la Ganaderia Dussau

#### Centre-Ville

18h : Course des garçons de café en ville

#### Fronton

20h30 : Danseurs portugais « Estrela de Portugal »

#### Place de la République

22h : Sono avec Best Music

#### Berge du Gave

23h : Feu d'artifice

#### Place de la République

23h30 : Soirée dansante avec Best Music

Fin de soirée à 2h



Concours de pétanque



en





Los Compañeros



La Ganaderia



Las Estrelas de Portugal



Best Music 2012

## lundi 26 août

### Base nautique

14h/17h : Portes ouvertes et séance découverte eaux vives

### Promenade

14h15 : Concours de pétanque organisé par la Boule Nayaise · Ouvert à tous

### Gymnase

15h : Thé Dansant animé par Sud Melody

### Fronton

16h/17h : « Zumba » pour enfants\*  
21h30/22h30 : « Zumba » pour adultes\*

### Bandas

18h/23h : Les Nouilles aux Relents  
19h : Banjo Barjo

### Place de la République

20h30 : Groupe Kimbala  
22h : Sono Mission

### Berge du Gave

23h : Feu d'artifice

### Place de la République

23h30 : Soirée dansante avec Sono Mission

Fin de soirée à 2h (\* cours gratuits)



© Nouilles aux Relents

© Kimbala



© Banjo Barjo



© Mission

## mardi 27 août

### Bandas

Le matin : Banjo Barjo  
20h/0h : Lous Esberits d'Arros  
20h/0h : Les Nouilles aux Relents

### Halles

11h : Marché animé, apéritif offert par les commerçants des halles

### Place de la République

19h : Concours de déguisement  
21h30 : Sangria Gratuite  
22h30 : Podium La Pitchoury

### Berge du Gave

23h : Descente aux flambeaux sur le Gave et grand feu d'artifice musical

### Place de la République

23h30 : Soirée dansante avec La Pitchoury  
Fin de soirée à 2h



© Lous Esberits d'Arros



© Sangria Gratuite

## bodegas et estanquets

- Bodega du Canoë-kayak · Rue de la Poste
- Bodega de l'ES Nay Vath Vielha · Rue Foch
- Estanquet du Rugby · Allées de Chanzy
- Hacienda du Nay FC · Place de la Poste
- Pailote du Vélo Club Nayais · Place Marcadiou



## fête foraine

Du vendredi au mardi  
à partir de 15h



Estanquet du Rugby





### Centre Gérontologique EHPAD Le Clos Montreuil

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, le Clos Montreuil, structure du Centre Gérontologique de Pontacq-Nay-Jurançon, a initié depuis son ouverture en septembre 2009, une politique volontariste de diversification de son offre de services gériatriques.

En effet au-delà de l'hébergement permanent et temporaire, cet établissement offre également une prestation d'hébergement renforcé de 15 lits et une prestation d'accueil de jour d'une capacité de 11 places.

De 10h à 17h, tous les lundis, mercredis et vendredis sur NAY et mardis et jeudis sur PONTACQ, le Centre d'Accueil de Jour reçoit des personnes âgées porteuses de la maladie d'Alzheimer de débutante à modérée ou de troubles apparentés.

La prise en charge est exclusivement assurée par des personnels formés et qualifiés (2 aides-soignants, 1 psychomotricien et 1 psychologue) soit à la journée soit à la demi-journée, avec ou sans repas. Les prix de journée, qui vous seront communiqués sur simple demande téléphonique, sont éligibles au plan d'aide personnalisé à l'autonomie ainsi, éventuellement, qu'à certaines prestations sociales extra-légales de caisses de retraite.

Les frais de transport engagés pour rejoindre les locaux du Centre bénéficient d'une participation financière forfaitaire de l'établissement, sur enveloppe de crédits d'état, de 11,16€ par jour et par personne, que ces transports soient réalisés par la famille ou par un transporteur privé (ambulancier ou taxi).

Concernant le Centre d'Accueil de Jour, tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus téléphoniquement au 05.59.82.53.00 ou par courrier à : Centre Gérontologique, 27 rue du colonel Betboy. 64530.PONTACQ.

Jacques BASTIE · Directeur



### Association Saint Joseph EHPAD Saint Joseph

La maison de retraite Saint Joseph, propose depuis 2010 un accueil de jour « Saint André », labellisé par les autorités de tutelle, permettant d'accueillir dans des locaux adaptés et agréables, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée diagnostiquée.

Cette structure a pour objectif d'aider une personne fragilisée par ce type de maladie, de continuer à vivre à domicile, en offrant des activités non médicamenteuses et adaptées à chacune, centrées sur le maintien des capacités liées à la mobilité, la communication, le ré-apprentissage de gestes adaptés, des activités ludiques, des activités d'expression orale ou écrite, des activités de réhabilitation sociale,...

Une autre mission de cet accueil est d'assurer le soutien des familles et des proches, en offrant aux aidants un temps de répit, un espace d'écoute, des conseils, des solutions pratiques au quotidien, grâce à une équipe spécialisée et multiprofessionnelle.

L'accueil de jour Saint André est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

Le transport de la personne vers le centre est assuré par nos services sur les cantons de Nay Est et Nay Ouest. Hors secteur des solutions sont proposées au cas par cas.

Pour tous renseignements :

Accueil de jour Saint André  
Place Marcadieu - SP20 - 64800 Nay  
Contacter Isabelle ou Marie-Jo au 05-59-61-06-79  
ou [accueil-jour-nay@association-saint-joseph.fr](mailto:accueil-jour-nay@association-saint-joseph.fr)

Venez nous visiter : [www.association-saint-joseph.fr](http://www.association-saint-joseph.fr)

Philippe DUBOE · Directeur



## École de la Fontaine d'Argent

**Cette année les arts ont pris une place importante à l'école maternelle.**

Dès le premier trimestre, les élèves ont assisté à des spectacles au théâtre du Parvis : danse, théâtre d'objets au programme.

Puis les enfants ont travaillé autour d'un projet cirque qui s'est finalisé par une représentation du Cirque Amar et la réalisation de costumes pour le Carnaval des écoles. Les plus jeunes ont participé au projet Classe-Images qui les amène au Méliès plusieurs fois dans l'année.

En partenariat avec le Relais des Assistantes Maternelles nous avons organisé une manifestation culturelle artistique, une « Grande Lessive » « étendue » au-delà de notre école et du RAM !

Notre participation à Festiv'Arts fut encore l'occasion de développer les compétences artistiques de chacun en lien avec les projets d'activités de classe où nous avons planté, semé, observé ...

Comme chaque année les grandes sections ont pu se rendre à la piscine de Nay et afin de préparer leur entrée au CP, tout au long de l'année, les enseignants ont mis en place des « passerelles » entre l'école maternelle et l'école élémentaire du Fronton : activités cuisine, ateliers lecture, intégration de petits groupes de grandes sections en CP ...

Encore une année riche en apprentissages divers pour les enfants de l'école maternelle. Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée avec de nouveaux projets.

*Claudine Lapergue · Directrice*



Photographies : Ecole du Fronton

## École du Fronton

**L'année scolaire se termine et c'est le moment de faire le bilan de toutes nos activités pédagogiques.**

Comme prévu dans le projet d'école, axé sur les contes d'ailleurs, les élèves de CP, CE1, CE2 et de la Clis ont découvert le Pôle Nord, la Chine, l'Afrique et l'Australie, tandis que les élèves du cycle 3 ont abordé les contes de la mythologie. Les diverses lectures étudiées ont favorisé le développement d'activités culturelles, éducatives et sportives.

- Culturelles : accueil des auteurs de Frissons à Bordères, sorties au théâtre, au musée des Beaux-Arts de Pau, à la Maison Carrée (participation au spectacle de Noël écrit par les CE1-CE2), concert au Zénith de Pau.
- Educatives : intervention sur les dangers d'Internet et du tabac, venue de la brigade territoriale de Gan pour une opération intitulée « Le permis piéton » et échanges réguliers entre la grande section maternelle et le CP.
- Sportives : activités « vélo » tout au long de l'année et 3 jours dans un centre équestre pour le cycle 2, les CE1-CE2 et la Clis.

Et comme chaque année, la fête de l'école a rassemblé, le temps d'un après-midi, petits et grands autour de jeux gratuits animés par les parents d'élèves et les enseignants. Après le spectacle « Le voyage de Zigomar » présenté aux parents la soirée s'est prolongée avec un repas organisé par la FCPE.

C'est également le moment de remercier tous ceux qui s'investissent dans la vie de l'école et dont le soutien nous est précieux et de souhaiter à tous de bonnes vacances.

*Chantal Manet · Directrice*

## École Sainte-Élisabeth

**De nombreux projets ont été menés encore cette année à l'école Sainte Elisabeth !**

Les élèves de CE1 ont, par exemple, participé à des animations autour du « Jardin des Cinq sens » en partenariat avec l'EHPAD St Joseph. Ils ont planté et suivi l'évolution du jardin, participé à la mise en place de la signalétique des différents carrés de plants, constitué un herbier et bien entendu, échangé avec leurs correspondants de la maison de Retraite.

Les élèves de Grande section ont durant toute l'année mené un projet découverte du Moyen-Âge, qui a débuté par la visite du château de Mauvezin et a abouti sur une danse des chevaliers avec leurs dames lors du spectacle de la kermesse du 26 mai. Les plus grands ont continué à « parler anglais » grâce au projet English + qui permet aux élèves de profiter d'un véritable bain de langage et les fait avancer à grands pas dans l'apprentissage de la langue anglaise.

Côté sport, la collaboration est intense avec notre partenaire du haut de la Côte St Martin, le Collège Lycée St Joseph : cross en commun, acrosport, mur d'escalade, initiation à la pelote Basque....

Et l'année scolaire se termine avec les voyages scolaires toujours synonymes de découverte et d'aventure : classe-sport en Vallée d'Ossau pour les Cycle 3, Colline aux marmottes pour les plus jeunes et découverte du travail à la ferme pour les CP et CE1.

Rendez-vous donc pour de nouvelles aventures en septembre avec les 165 élèves de Ste Eli !

*Odile Le Vern · Directrice*



Photographies : Ecole de la Fontaine d'Argent

Photographies : Ecole Sainte Elisabeth



### Maison Carrée

#### Exposition d'été

**Dominique Duplantier · Dessins 1980-2013**

*Du 6 juillet au 15 septembre de 10h à 12h et de 14h à 19h  
Juillet-août ouvert tous les jours / septembre sauf lundi*

Faisant suite à l'exposition consacrée aux plans de Bayonne du Musée Basque en 2012, la première partie de l'exposition propose un parcours à travers la France en sillonnant villes emblématiques de notre patrimoine et petits chemins détournés. Une manière insolite de s'immerger par le dessin dans le patrimoine architectural de nos régions.

Son sens du détail n'a d'égal que son approche sensible et esthétique de l'architecture. Un regard souvent nostalgique porté sur notre patrimoine bâti parfois en voie de disparition, nous transporte avec poésie.

La seconde partie de l'exposition présente une belle série de dessins et gravures, parfois aquarellées, qui nous plonge au plus profond de notre Moi. Ses dessins-tableaux questionnent, dérangent, nous obligent à changer notre regard du monde.

*Informations : 05 59 13 99 65 · www.maison-carree-nay.fr*

#### Un partenariat réussi avec Chemin des Arts

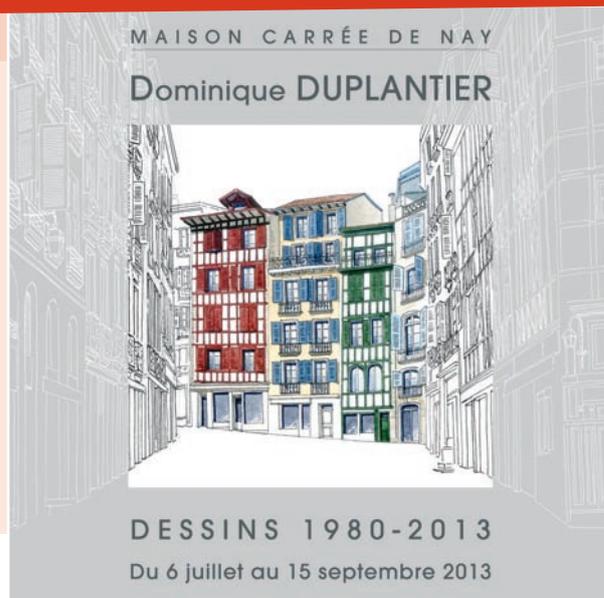
L'association Chemin des Arts organise chaque année le Festiv'Arts d'Arros-Nay pendant le week-end de Pentecôte avec un succès grandissant aussi bien auprès des amateurs d'art que des galeristes ou tout simplement des enfants très nombreux à participer aux ateliers.

Plusieurs artistes résidant à Nay sont ainsi présents et très impliqués dans l'organisation. On peut ainsi citer Jean-Louis Boucon (sculpture), Mireille Mathieu-Grassl (peintures du monde) et Jacques Dehée (peinture).

La Maison Carrée est partenaire de ce festival depuis le début, d'abord timidement en prêtant un peu de matériel et en aidant à organiser des conférences, puis en accueillant des séances de cinéma enfants et adultes avec Plain'Écran et en exposant différents catégories d'artistes. Ainsi pour 2013, beaucoup de nayais ont pu voir ou revoir Charlie et la Chocolaterie et le Festin de Babette, en ayant les papilles tout émoussées de plaisir ! Gourmandise était en effet le thème de cette 4<sup>e</sup> Edition.

Encore gourmande, notre belle demeure a proposé de revoir les œuvres proposées pendant le festival sur la thématique pour le Prix du Public, ainsi que cinq coups de cœur tout aussi gourmands de la Maison Carrée destinée aux Artistes en Herbe (écoles, institutions, jeunes). Enfin, la manifestation s'est clôturée en juin par la découverte de 10 nouveaux talents, les Tremplins des Arts, aussi bien autour de la peinture, de la photographie ou de la céramique.

Un grand merci à tous les gourmands !



### La Minoterie

#### Exposition « Alcôves »

« Alcôves » réunit deux artistes, Solenn Nicolazic et Helga Stüber-Nicolas, autour d'une préoccupation commune : celle du rapport matière/espace/lumière.

*Exposition du 5 juillet au 8 septembre 2013*

*La Minoterie · Nay · Ouvert du jeudi au dimanche de 15h à 19h*

*Hôtel du Département · Pau · Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h*

*Entrée libre · Visite guidée sur demande*

Helga Stüber-Nicolas développe depuis des années un travail autour d'un médium exclusif, le crayon de couleur. L'exposition est présentée du 5 juillet au 8 septembre 2013 sur deux espaces, la salle des Arches de l'Hôtel du Département à Pau et la Minoterie à Nay.

Ce projet se situe dans une dynamique de territoire ; conduire le public vers des lieux du département, lui faire découvrir la diversité et la complémentarité des expressions plastiques et développer des situations d'échanges. L'exposition vivra aussi au travers d'une rencontre avec les artistes, d'un récital d'André Minvielle, d'une conférence et d'ateliers pour enfants.

*Informations : LA MINOTERIE · 05 59 13 91 42 · www.nayart.org*



Solenn Nicolazic  
Photographie : Nicolazic



Helga Stüber-Nicolas  
Photographie : Stüber-Nicolas



Maxime et son fils Axel  
Arrivée du Gruissan Poebus Trail

## Maxime Cazajous

### Champion de France Skymarathon

Marié à Julie et papa d'un garçon de 2 ans, Maxime Cazajous est technicien territorial au syndicat d'assainissement du Pays de Nay.

Pur amateur, il fait partie de la Team Brooks (équipementier) et du club des Givrés de Nay.

Entre le travail à temps complet, la vie de famille et les coups de pouce à l'exploitation agricole familiale, Maxime arrive tout de même à s'entraîner de 10 à 15 heures par semaine.

Ayant commencé sa carrière sportive par le football, Maxime Cazajous remporte ses deux premiers titres en 2007 : le titre de champion de France d'Excellence B avec l'USCN Rugby et le trail « La Corruada » qu'il gagnera trois fois de suite. En 2011, il se consacre exclusivement au trail et monte 11 fois sur le podium sur 12 courses, ainsi qu'une honorable 12<sup>ème</sup> place dans la grande course des Templiers (72km). En 2012 ce sont non moins de 12 podiums dont 7 victoires.

*« Les trails et courses en montagne, que ce soit en compétition ou avec mes amis lors d'entraînement correspondent totalement à l'image que je me fais et que j'ai envie de donner de mon sport : le goût pour l'effort, l'envie de se dépasser, de passer de super moments avec ses amis lors des entraînements ou des courses, la découverte de paysages fabuleux, la rencontre d'autres passionnés, l'échange et enfin l'envie de performer... »*

Maxime Cazajous à été sacré champion de France Skymarathon (trail montagnard) grâce à sa victoire dans le Le Saint Lary Patou Trail, une course de 49 kilomètres avec 3500 mètres de dénivélé.

## Un titre de champion de France de Canoë-Kayak pour les collégiens de Nay

C'est une aventure qui a débuté en 2006 avec l'arrivée de Patrice Estanguet au lycée Paul Rey de Nay et la motivation de 2 élèves du collège Henri IV : Zoé Guilherm et Bérénice Kolenc.

Depuis 8 années, les élèves du collège participent au championnat de France UNSS de canoë-kayak, encadrés par Philippe Gastaud, Patrice Estanguet, Stéphane Mayjonade et Agnès Casenave. En 2010, l'équipe composée de Lisa Mouffle, Mélanie Yellouz, Roman Gastaud, Pierre Bérenguel et Quentin Mignard avait déjà brillé en remportant la médaille de bronze à Lathus.

Cette année à Vallon Pont d'Arc, Lisa et Hugo Mouffle, Théo Dunié, Jonas Mignard et Baptiste Lauroua sont montés sur la plus haute marche du podium en dominant la compétition de bien belle manière. Une aventure et une victoire collectives que les compétiteurs, les enseignants et les chefs d'établissement savourent avec un plaisir immense.

Un grand merci aux différents présidents de l'USCN Laurent Lachaud et Sébastien Ruiz, et aux chefs d'établissement Mme Chadourne, M. Cauquil, M. Perrin, Mme Busson-Préau et Mme Arriudarré pour leur soutien durant toutes ces années.



Equipe Senior

Photographie : ESNV

## Entente Sportive de Nay Vath-Vielha Les seniors champions du district

La fusion des clubs de football d'Arros de Nay et de Saint Abit avec la section foot de l'U.S. Coaraze Nay a entraîné la création du FC NASA en 1992. En 2001, l'intégration du club FC Pardies Piétat représente une bonne partie de la communauté de communes, le nom devient alors Entente Sportive Nay Vath-Vielha.

Les 265 licenciés sont des résidents des communes de Coaraze, Nay, Arros de Nay, Asson, Pardies Piétat, Saint Abit...

En 2013, les seniors, sacrés champions du district des Pyrénées-Atlantiques montent en ligue, ils ont été également quart de finaliste de la coupe Vispaly. Les Seniors B sont 4<sup>e</sup> en promotion de 2<sup>e</sup>. Les Vétérans sont finalistes de la coupe Jouanlong. Les U17 et U15 sont 2<sup>e</sup> en 1<sup>ère</sup> division du district, les U13 accèdent en championnat de ligue et ont été finalistes du challenge Guérin. Les U11 ont été finalistes du challenge Capdeville.

2013 c'est aussi la consolidation des acquis et labellisation de l'école de foot et l'engagement d'une équipe de filles.

### Entente Sportive de Nay Vath-Vielha

Président : Hervé Sailly · Chemin de la Montjoie - 64800 Nay

Tél. : 05 59 61 32 41 · 06 09 87 30 00

Courriel : 540446@lfaquitaine.fr · Site internet : www.esnay.com



## opposition

Amies Nayaises, Amis Nayais,

Les 18 et 19 juin, malgré la menace que faisait peser l'exceptionnel enneigement des montagnes cet hiver, la crue du gave a surpris tout le monde. Le canal, rive droite, suralimenté par la crue a débordé, inondant maisons, ateliers, usine, rue du tennis, cours Pasteur, rue du Souvenir Français, lotissement Pyrène, immeuble collectif Immosportinvest, propriété Lepère,... sur Nay. Les berges du gave à hauteur de l'amphithéâtre ont été ruinées, les champs d'une propriété agricole ravagés.

M. le Maire, qui avait alors pour la 3<sup>ème</sup> fois de sa mandature, la possibilité de rassembler majorité et opposition pour faire face à ce drame, a préféré à 8 mois des prochaines élections polémiquer sur la création du lotissement Pyrène (8 maisons individuelles sur Nay, 8 sur Mirepeix construites sous la précédente mandature). Ce lotissement vient en continuité d'un lotissement de Mirepeix plus ancien, au total, 30 maisons le composent. Pourquoi ne pas faire également un procès d'intention aux Maires précédents qui avaient permis la construction de toutes les maisons inondées et en particulier l'immeuble collectif (5 appartements inondés) Immosportinvest voisin du lotissement Pyrène ? (CU du 18/11/1998, mandature Triep-Capdeville).

Un conseil municipal, convoqué en urgence 7 jours après l'inondation, a permis de rétablir la vérité, M. le Maire précisant « que le lotissement n'a pas été construit dans une zone inondable » (Classement du PPRI). M. le Maire sait que la rumeur est insidieuse, dévastatrice, étrangère à toute logique intellectuelle. La mémoire est sélective à certains moments...!

Les sinistrés présents à cette réunion ont pu exprimer leur désarroi et demander des solutions pour éviter un nouveau drame, ce qui pour nous est le plus important. Actuellement, en raison de la dévastation de la prise d'eau du canal, au pont de fer, celui ci est fermé, pourquoi ne pas profiter de cela pour faire procéder à l'agrandissement et à la consolidation de la vanne en aval du pont entre les propriétés Lepère et Ferrand, mais aussi à la création d'un canal de dérivation avec vanne (qui aujourd'hui n'existe pas) côté saligue de Mirepeix.

Des actes valent mieux que des paroles polémiques.

Pour nous lire : [naypr.opposition.over-blog.com](http://naypr.opposition.over-blog.com)

**Thérèse Fillastre et Jean Pierre Bonnassiolle**

Conseillers municipaux

## majorité

Chère Nayaise, cher Nayais,

Notre propos portera sur la crue exceptionnelle du gave de Pau des 18 et 19 juin dernier.

La boulangerie Curta et les Etablissement Lepère ont subi cette crue.

Les habitants du lotissement Pyrène (construit sur les communes de Nay et de Mirepeix) et certains habitants de la rue du Tennis, du Cours Pasteur, de la rue du Souvenir Français ont eu à souffrir des dégâts générés par cette crue, la plus importante depuis celle de 1937.

Des polémiques ont surgi :

- Pourquoi avoir donné les autorisations de construire si près du canal ?
- Pourquoi ne pas avoir obligé le propriétaire de ce tronçon de canal à rehausser les murs de protections ?
- Et d'autres encore ...

Ce que nous pouvons dire, c'est que la constructibilité du lotissement a été validée par les Maires de Nay et de Mirepeix de l'époque et aussi par les Services instructeurs de l'Etat.

Donc rien ne s'opposait administrativement à la délivrance des permis de construire. Le danger représenté par la proximité du canal avait été signalé par le Maire de Mirepeix. Le propriétaire du canal précise que le canal existait bien avant les constructions.

Nous remercions vivement toutes les personnes : élus et agents des deux communes, pompiers du centre de Nay et leurs renforts, volontaires d'ici ou d'ailleurs pour leurs interventions en vue d'aider les sinistrés sur le plan moral et sur le plan technique. La solidarité n'est pas un vain mot.

Nay abîmée saura panser ses plaies, il faudra nous rappeler que le gave si beau dans son passage à Nay n'est pas qu'un long fleuve tranquille.

**Le Maire et son équipe**

## état civil

Conformément à la législation en vigueur, les listes nominatives des naissances, mariages et décès à Nay ne seront plus publiées dans le bulletin municipal à compter de cette année. Juridiquement, il n'est possible que de fournir le nombre d'actes d'état civil qui ont été dressés.

Ainsi, depuis le début 2013, il y a eu 8 naissances, 5 mariages et 36 décès sur la commune (incluant les décès des maisons de retraite).

## inscription

### sur les listes électorales

Les nayais non inscrits sur les listes électorales et les nouveaux nayais doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 pour pouvoir participer aux futures élections de 2014 (municipales et européennes). A défaut, il ne sera pas possible de voter pour ces élections.

Pour s'inscrire, il convient de remplir et signer un formulaire disponible à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture et fournir les pièces justificatives suivantes :

- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...).
- Justificatif de domicile daté de moins de trois mois (quittances de gaz, électricité...).

## centre de loisirs de Nay

### « Lous Maynats Urous »

**Le Centre de loisirs de Nay est ouvert cet été du 8 juillet au 23 août. (enfants de 3 à 12 ans)**

Il reste des places pour le mois d'août en contactant directement le directeur. Plusieurs sorties à l'extérieur, sont programmées tout l'été : Baudreix en vélo, piscine à Nayéo, Rando en montagne, Jeux à la Ludothèque des Deux Gaves. Des journées inter centre de loisirs auront lieu avec les centres Léo Lagrange de Pau, Bordes et Idron, dont la grande «Fête Léo» le 30 juillet cette année à Bordes (250 enfants réunis). Un mini camp est organisé le jeudi 25 et vendredi 26 juillet avec nuit sous tente, veillée et rafting Inscription à part de celle du centre de loisirs auprès du directeur (coût : 42 €)

Les inscriptions pour la rentrée (Mercredis de septembre, octobre et toussaint) se feront début juillet comme chaque année.

**Fermeture du Centre de Loisirs  
le vendredi 23 août 2013.**

**Réouverture le mercredi 3 Septembre 2013.**

N'oubliez pas de consulter le blog du centre de loisirs [www.alshnay.com](http://www.alshnay.com) - 06 95 82 95 75 / 05 59 61 90 35

*Philippe VERGE · Directeur*

## forum 2013

### des associations

**Comme chaque année le forum des associations de Nay sera organisé pour la rentrée scolaire.**

Rendez-vous le samedi 7 septembre 2013 de 9h à 13h à l'ancienne usine Petit Boy (chemin des Coteaux).

## événements à Nay

5 juillet - 7 septembre	<b>Exposition</b>	<b>Minoterie</b>
6 juillet - 15 septembre	<b>Exposition</b>	<b>Maison Carrée</b>
19 Juillet à 21h	<b>Concert</b>	<b>Eglise Saint Vincent</b>
31 juillet de 14h à 17h	<b>Enfant</b>	<b>Minoterie</b>
2 août à 16h		<b>Maison Carrée</b>
2 août à 18h		<b>Maison Carrée</b>
3 août à 10h30 et 11h30	<b>Festival de Contes</b>	<b>Maison Carrée</b>
3 août à 16h		<b>Maison Carrée</b>
3 août à 21h		<b>Maison Carrée</b>
2 août de 14h à 17h	<b>Enfant</b>	<b>Minoterie</b>
9 août à 20h30	<b>Concert</b>	<b>Minoterie</b>
23 - 27 août	<b>Fêtes</b>	<b>Nay</b>
31 août	<b>Cinéma</b>	<b>Nay</b>
14 et 15 septembre	<b>Patrimoine</b>	<b>Maison Carrée</b>
14 et 15 septembre	<b>Exposition</b>	<b>Minoterie</b>
14 septembre	<b>Lecture</b>	<b>Minoterie</b>
15 septembre à 14h	<b>Patrimoine</b>	<b>Nay</b>
27 septembre - 2 novembre	<b>Exposition</b>	<b>Maison Carrée</b>
5 octobre - 2 novembre	<b>Exposition</b>	<b>Minoterie</b>
5 et 19 octobre à 21h	<b>Concert</b>	<b>Eglise Saint Vincent</b>

Exposition « Alcôves » · Helga Stuber-Nicolas et Soleen Nicolazic  
 Exposition « Dominique Duplantier » · Dessins 1980-2013  
 Route des Orgues · Quintet de cuivre et orgue avec le groupe Aeris  
 Atelier création pour enfants animé par Marina Jolivet  
 Cie Hors Sujet Balaconte · A partir de 3 ans  
 Armelle Raillon Contes Gourmands · A partir de 7ans  
 Cie des Etonnants Voyageurs · La belle histoire... · Pour les tous petits  
 Cie A Cloche Pied · Elle est pas belle ma terre ! · A partir de 5 ans  
 Cie L'Ilôt Z · Contes nomades · A partir de 6 ans  
 Atelier création pour enfants animé par Marina Jolivet  
 Concert d'André Minvielle · Chanteur, batteur, scatteur, rappeur, rime-ailleurs  
 Fêtes de Nay 2013  
 Ciné ma rue · Projections de films, courts métrages et animations  
 Journées du Patrimoine · Ouverture gratuite du Musée de l'Industrie  
 Exposition Exils · Peintures de Sylvie Dumont et poèmes de Christine de Camy  
 Lecture de « La pluie d'été » de Marguerite Duras par Christine de Camy  
 Cours et jardins secrets de Nay · Expositions, visites, lectures et concert  
 Exposition Visualis · Le monde juste à côté · Eric Puybaret  
 Le mouvement et le temps · Yves Badefort, Frédérique Bouet et Patrick Sciascia  
 Choeurs en Bastide 2013

## Amis des Chars Préparation des Fêtes de Nay

L'association des Amis des Chars du pays de Nay prépare une douzaine de chars pour le défilé du samedi 24 août 2013 à l'occasion des prochaines Fêtes de Nay.

Les sujets sont variés cette année, quatre pays seront représentés : l'Italie, l'Espagne, le Japon et le Mexique.

Les 16 bénévoles de l'association, généreusement épaulés par les couturières de l'association « Pause Couture » espèrent une grosse affluence pour le défilé, les personnes déguisées seront les bienvenues.

Le but de cette association est de créer, de construire ou de rénover des chars afin d'animer les défilés des fêtes locales.

**Rejoignez-nous et partagez vos idées !**

### Informations

Lucien Poublot · Président  
 Tél : 05 59 61 22 16 · chars-paysdenay@laposte.net  
 Blog : associationdeschars-nay.over-blog.com





## 12 juin 1944

En ce chaud après-midi du Lundi 12 juin 1944 à Nay, il règne de l'animation place du Maréchal Pétain, anciennement place de la République. Un camion est stationné transportant un groupe de FTPF (francs tireurs et partisans français) venus distribuer des vivres à la population. Ils sont salués par beaucoup, heureux de revoir ces clandestins qui ont pris le maquis depuis plusieurs mois. Mais voici qu'une information circule. Un témoin qui arrive des Quatre Chemins à 2 km de là y a vu une voiture et trois camions en stationnement chargés de troupes allemandes. La chose se vérifie bientôt par le bruit d'explosions d'armes légères. Des maquisards ont franchi le pont et parmi eux Maxime Boyrie qui se positionne sur la place, armé d'un fusil mitrailleur. Il n'a pas le temps de l'utiliser car il est atteint d'une balle dans la tête à partir d'un tir venu de l'autre extrémité du cours Pasteur pris en enfilade par la colonne allemande. Tout près de là son camarade de combat Jean Seignères est arrêté et fusillé dans un chemin situé au pied de la côte du lycée. Pendant ce temps un autre drame se déroule à hauteur du garage Nessans où un groupe de personnes s'est réfugié. Parmi elles, Henriette Lascourrèges, Jeanne Lauga et Marie Mendez, toutes trois de Bénéjacq. Les détonations d'armes s'étant tuées dans la rue, elles se risquent dans celle-ci et sont aussitôt abattues. Trois autres personnes, Irène Duboé de Bénéjacq, Huberte Lascoursouilles de Nay et Julia Marrimpoey de Mirepeix sont légèrement blessées. Toujours dans le même cours Pasteur, Charles Serville négociant en charbon est fusillé et Pierre Cazaban retraité est abattu dans sa maison tandis que les soldats incendient la villa Vallanet.

Sur la rive gauche on assiste à la retraite des FTPF et à la fuite d'habitants de tous âges qui vont se réfugier dans les côteaux avoisinants ou plus loin dans la campagne. Les militaires fouillent les maisons et au cours de cette opération, Clément Lacoste commerçant rue Gambetta est tué dans son couloir. De nombreux habitants sont conduits cours Pasteur à la gendarmerie pour vérification d'identité. Ils seront libérés dans la nuit.

Le même jour dans la soirée, une colonne allemande composée d'une voiture et de cinq camions est attaquée à proximité du pont d'Assat par le bataillon Vernet, demi-brigade Carrère, appartenant au Corps Franc Pomiès, endroit où la colonne allemande subit des pertes en hommes.

*Maurice Triep*

Par ordonnance 48.2117 en date du 8 novembre 1945, les huit victimes du combat de Nay ont été déclarées « Morts pour la France ».

Jean-Pierre Poncy a recueilli sur ces événements de nombreux témoignages consignés dans une brochure.

# un monument un événement



## La mairie et les halles

En 1830, Jean-Janvier Lussagnet, Maire de Nay, souhaite donner à la ville un édifice à la hauteur de sa position de chef-lieu du canton et de centre de l'activité économique locale. En 1832, M. Latapie, l'architecte commandité pour réaliser ce projet, prévoit l'installation du bâtiment à l'ouest de la place, vouant à la démolition toute une rangée de maisons. De même, en ce qui concerne la taille de cet édifice, ce dernier va suivre l'avis inverse du Conseil des Bâtiments Civils qui recommandait la séparation des trois instances : marché, mairie et gendarmerie. Il va au contraire, appuyer la consolidation de la position de la ville en la dotant « d'une halle d'aussi forte dimensions que possible ». On veillera également à assurer une sortie directe de l'espace couvert sur la Place du Marcadiou.

Les travaux sont achevés en 1839, elle est inaugurée par le Duc d'Orléans.

L'architecture actuelle de la Mairie, conserve l'esprit des halles médiévales. Avec ses trois grandes arcades sur le bâtiment central, qui s'ouvrent à la fois, sur la Place de la République et sur la Place du Marcadiou, ainsi que sur les rues adjacentes. Le rez-de-chaussée accueille les commerçants et leurs étals. A l'étage, une terrasse, une salle de réception fermée par de grandes portes vitrées de même structure; à l'arrière, la salle du conseil municipal. Pour finir, la toiture est surmontée d'une cloche à laquelle on accède par un escalier en bois située au-dessus du marché.